

18/03/2015



PEA-PME : CAFOM confirme son éligibilité

Le Groupe Cafom, acteur européen de l'équipement de la maison, confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME :

- effectif de moins de 5 000 personnes, d'une part,
- chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1.500 millions d'euros ou total de bilan n'excédant pas 2.000 millions d'euros, d'autre part.

A propos de Cafom – www.cafom.com

Créé en 1985, Cafom est un acteur majeur de l'aménagement de la maison. Le Groupe, propriétaire de la marque [Habitat](#) (boutiques en Europe continentale) et des sites Internet vente-unique.com (France, Espagne, Allemagne et Belgique) et directlowcost.com (B2B international), est également le leader de la distribution traditionnelle en Outre-mer. Cafom est coté en Bourse sur Euronext à Paris depuis 2004 (CAFO – FR0010151589).

Contacts Cafom :

ACTUS finance & communication

Jérôme Fabreguettes-Leib

Relations Investisseurs

01 53 67 36 78

jfl@actus.fr

Nicolas Bouchez

Relations Presse

01 53 67 36 74

nbouchez@actus.fr